



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

RECOMMANDE AVEC AR

n° 1502/PE

Monsieur le Président du Conseil Général du Nord
Direction de la Voirie départementale chargée de la
Programmation et des Grands Projets
Service Grands Projets

53, rue Gustave Delory

59047 LILLE cedex

Lille, le

09 SEP. 2015

Monsieur le Président,

Vous avez déposé, en date du 05/05/2015, un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement relatif à :

« la réalisation de quatre forages pour la pose de piézomètres sur la commune de HEM ».

Par courrier en date du 21/05/2015, notifié le 22/05/2015, une demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée précisant, conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau confirme l'opposition tacite à votre déclaration.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au service en charge de la Police de l'Eau un nouveau dossier de déclaration.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues au code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

La Cellule Police de l'Eau, en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 17).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Directeur Départemental,

Philippe LALART

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Lille



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

n° 1503/PE

Monsieur le Maire de la commune de HEM
Mairie de Hem

42 rue du Général Leclerc
BP 3001

59510 HEM

Lille, le

09 SEP. 2015

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par le Conseil Général du Nord, en date du 05/05/2015, concernant l'opération suivante « **réalisation de 4 forages pour la pose de piézomètres sur la commune de HEM** ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de **la confirmation d'opposition tacite** de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

La Cellule Police de l'Eau, en charge de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 17 - fax : 03 28 03 83 80).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental,

Philippe LALART

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Lille